

Éditorial

## Une année de transition

Nous voici donc en l'an 2000, à l'orée d'une année de transition entre un siècle de bouleversements de tous ordres et un autre qui s'annonce tout aussi fertile en événements majeurs pour l'humanité. Ce long point d'orgue symbolique est une bonne occasion d'approfondir notre réflexion commune sur le sens et plus encore sur les modalités d'expression de notre action.

L'Orstom est né, a grandi et s'est affirmé au cours du siècle qui s'achève. Il a vécu des crises de croissance, il a subi les chocs successifs de mises en question et de réformes multiples et souvent contradictoires. Il a changé de nom à plusieurs reprises pour en adopter finalement un, sensiblement différent des précédents, qui témoigne moins de son organisation la plus récente que de la volonté d'affirmer la pérennité de sa mission fondamentale : la recherche pour le développement.

Au service de cette grande cause, l'IRD porte aujourd'hui nos espoirs. Nous nous devons d'abord d'aller de l'avant en termes de progrès du savoir. La constitution, en notre sein et en alliance étroite avec nos partenaires étrangers et ceux de notre propre pays, de nombreuses unités de recherche et de service nous en fournira le support logistique. Le processus d'évaluation en cours se déroule conformément aux prévisions et l'année 2000 permettra de le parachever. Mais les pays du Sud ont également un besoin urgent de connaissances immédiatement utilisables et leur avenir dépend en bonne part du renforcement de leurs propres équipes scientifiques et techniques. Là aussi, l'IRD est présent

(suite page 2)

## Le thon dans les filets de la recherche

**Les thons constituent l'une des principales richesses des océans tropicaux. Contribuer à une exploitation durable de cette ressource et à la préservation de son environnement, telle est l'ambition des recherches thonières à l'IRD.**

Enjeu socio-économique d'importance pour le développement de plusieurs pays du Sud, les pêches thonières font depuis 50 ans l'objet de programmes scientifiques à l'IRD. Menées en coopération avec les pays où ces ressources sont exploitées, ces recherches ont accompagné l'accroissement spectaculaire des prises

mondiales, passées en un demi-siècle de 500 000 à 4 millions de tonnes par an.

Reconnu internationalement pour ses capacités de recherche et d'expertise en matière de pêche thonière tropicale, l'IRD a assuré, lors de ces dernières années, la coordination scientifique d'importants programmes mis en

œuvre dans les océans Atlantique et Indien sous l'égide des commissions thonières internationales\*. Ces recherches visent un double objectif : le développement soutenu de la pêche thonière et la préservation de la ressource. Parmi les avancées auxquelles ont contribué les études récentes : la prospection acoustique



80 % de la pêche thonière mondiale s'effectue en zone intertropicale, ce qui représente près de 4 millions de tonnes chaque année.

appliquée à la recherche thonière qui permet d'évaluer la densité des poissons dans un écosystème donné, de mieux appréhender le comportement des thons et de préciser les relations prédateurs-proies. Avec leurs études sur les dispositifs de concentration de poissons, les chercheurs de l'IRD ont également fait figure de précurseurs en analysant le comportement des thons à petite échelle et en soulignant le danger que pouvait présenter le développement incontrôlé de cette technique de pêche sur la conservation des ressources et l'équilibre des écosystèmes.

Au cours des années à venir, les recherches s'orienteront vers l'analyse des interactions entre les thons et les différentes composantes de l'environnement, et notamment vers l'étude des relations des thons avec d'autres espèces, qu'il s'agisse de leurs proies ou de poissons avec lesquels ils sont en compétition (espadons, requins, marlins).

\* Commission de l'océan Indien, Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, notamment.

(suite pages 8 et 9)

## Sommaire

**Actualités**  
Laboratoire de rétrovirologie à Montpellier : VIH, une recombinaison extrême p. 3

**Partenaires**  
Accord franco-indien : De l'eau pour un milliard de personnes p. 4

**Recherches**  
Atlantique équatorial : Le climat au gré des courants p. 6  
Santé de la reproduction : Un enjeu majeur en Afrique p. 7  
Le thon dans les filets de la recherche p. 8-9

**Formations**  
Sciences de l'éducation : Projet pilote en Thaïlande p. 10

**Valorisations**  
Pays pauvres et recherche partenariale : Un droit d'entrée sur la scène mondiale p. 11

**Planète IRD**  
Un laboratoire à Bondy : Des cartes pour mieux comprendre p. 13

**Ressources**  
Image numérique et science p. 14

**Instances**  
Évaluation des projets : Une étape décisive dans l'évolution de l'IRD p. 15

Un entretien avec le recteur Michèle Gendreau-Massaloux

## La science se formule dans les langues de la diversité culturelle mondiale

Michèle Gendreau-Massaloux a pris, début décembre 1999, ses fonctions de recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Elle a bien voulu confier à Sciences au Sud la primeur de ses projets.

Madame le Recteur, vous prenez une succession délicate, quelles sont vos intentions ?

Je mesure à la fois la difficulté du moment que traverse l'agence mais aussi la chance que me confère cette élection, celle d'abord de donner un développement crédible à la coopé-

ration universitaire et de recherche qui associe les pays du Sud à ceux du Nord. Pour que ce développement s'opère dans la transparence et l'efficacité, il faut évidemment que l'AUF ne puisse plus être regardée comme institutionnellement fragile et je m'y emploie activement.



(suite page 16)

et actif, par des voies originales et appréciées.

Il faut aller plus loin encore dans la réflexion et dans l'action. La science s'inscrit toujours dans un contexte social et culturel qu'il convient de prendre explicitement en compte, dans toutes ses dimensions, à commencer par celles qui relèvent de considérations d'ordre déontologique (les règles de bonne pratique de la recherche et de ses applications) et éthiques (la façon dont les connaissances nouvelles s'intègrent dans des cultures fondamentalement diverses).

Le respect de cette diversité est partie intégrante de la préservation de la richesse de l'humanité. Nous y sommes attentifs et nous devons réfléchir à la façon de mieux traduire cette préoccupation.

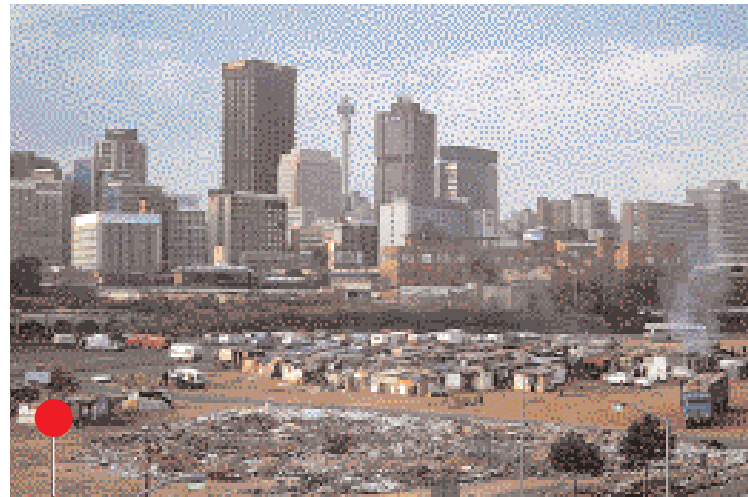
Au nom de toute l'équipe de direction, je vous souhaite donc une année 2000 à la fois très heureuse pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, et riche en réflexions sur tout ce que nous voulons faire ensemble. Et je souhaite aussi que les pouvoirs publics nous donnent plus concrètement témoignage, cette année, de l'intérêt qu'ils portent à ce que nous faisons et qui s'inscrit, nous le savons, dans la meilleure tradition de ce que notre pays peut apporter aux autres.



**Philippe Lazar**  
Président du conseil d'administration de l'IRD

## Haut conseil pour la coopération internationale

# Un espace de concertation pour le développement



Les aspects urbains contrastés de Johannesburg.

Depuis le 26 novembre, les différentes composantes de la société civile peuvent faire entendre officiellement leur voix sur les questions de coopération. Le Haut conseil pour la coopération internationale, présidé par Jean-Louis Bianco, et qui vient d'être installé par le Premier ministre, a en effet pour mission principale de « permettre une concertation régulière entre les acteurs publics et privés (...) dans un souci de cohérence de leurs actions ». Les deux tiers de ses 60 membres ont été choisis parmi différentes organisations syndicales, mutualistes, patronales ou de solidarité. Pour la première fois, celles-ci bénéficient donc d'une enceinte pour débattre des orientations et des méthodes à mettre en œuvre en matière de coopération internationale. Les autres membres

proviennent du Conseil économique et social, représentent des élus ou sont nommés en leur qualité d'experts ou de personnalités qualifiées.

La seconde mission du Conseil consiste à « favoriser l'adhésion du public à ces différentes actions ». Elle s'appuie sur un constat : « l'opinion française n'est pas toujours convaincue de l'intérêt de l'aide au développement. Les préjugés et les malentendus se nourrissent d'événements spectaculaires et les réussites sont peu valorisées. » L'objectif de transparence se double donc d'un devoir d'information vis-à-vis du grand public. Pour mieux faire connaître ses objectifs et rendre publics ses avis et recommandations, le Haut conseil s'est déjà doté d'un site Web très complet et interactif réalisé avec le concours de Handicap international.

Chaque année, un « prix de la coopération internationale » récompensera une action d'entraide respectueuse du partenaire et qui concourra à son progrès vers le bien-être et la maîtrise de son destin. Ce prix sera décerné à l'occasion de la semaine de la solidarité internationale, en novembre.

Les jeunes doctorants peuvent proposer un sujet de mémoire ou de thèse en rapport avec les travaux du HCCI.

À la rubrique « Notes de lecture », à noter : un résumé du rapport de Jean Némo (ancien directeur général de l'Orstom) sur la recherche scientifique et les pays en voie de développement.



<http://www.cooperation-internationale.gouv.fr>

Sur ce site Web, chacun peut faire part de ses propres réflexions sur la

### Contact

Gérard Winter :  
gwinter@club-internet.fr

## « Un fabuleux gisement d'expertise scientifique »



**Gérard Winter ancien directeur général de l'Orstom, siège au Haut conseil en tant que « personnalité choisie pour son autorité dans le domaine de l'aide au développement et de la coopération culturelle, scientifique et technique ».**

« Mon premier espoir est que le Haut conseil arrive effectivement à établir un véritable partenariat entre le gouvernement et la société civile française pour promouvoir une nouvelle politique de coopération pour le développement.

En second lieu, je souhaiterais que le Haut conseil arrive à faire reconnaître au niveau international que la France, avec ses partenaires, constitue un fabuleux gisement d'expertise scientifique sur les problèmes de développement, ce qui est probablement insuffisamment valorisé et exploité. »

## sciences au sud

IRD - 213, rue La Fayette -  
F - 75480 Paris cedex 10  
Tel. : 33 (0)1 48 03 77 77  
Fax : 33 (0)1 48 03 08 29  
<http://www.ird.fr>

### Directeur de la publication

Jean-Pierre Muller

### Directrice de la rédaction

Marie-Noëlle Favier

### Rédactrice en chef

Claire Nguyen-Duy

### Comité éditorial

Françoise Bellanger, Patrice Cayré, Jean-Michel Chassériaux, Antoine Cornet, Philippe Lazar, Ne Mboma, Yves Quéré, Hervé de Tricornot, Jacques Weber

### Rédacteurs permanents

Marie-Lise Sabrié (rubrique Recherches - [sabrie@paris.ird.fr](mailto:sabrie@paris.ird.fr)), Olivier Blot (rubriques Planète IRD et Ressources - [blot@rio.net](mailto:blot@rio.net)) Fabienne Beurel-Doumenge, Jacqueline Thomas

### Ont collaboré à ce numéro

Jean Asseline, Jean-Claude Bader, Corinne Dupuis, Hubert de Foresta, Jean-Pierre Guengant, Michel Monzier, Guy Vidy

### Photos IRD - Indigo Base

Contact : Claire Lissalde et Danièle Cavanna

### Conception graphique

In'édit

### Photogravure, Impression

Jouve, 18, rue Saint-Denis,  
75001 Paris - Tél. : 01 44 76 54 40

ISSN : en cours

N° commission paritaire : 0904805335

Dépôt légal : janvier 2000

Abonnement annuel (5 numéros) :

100 F - 15,24 e

Journal réalisé sur papier recyclé.

## Commission européenne

# Des noms et des visages

Romano Prodi l'avait annoncé, dès son arrivée à Bruxelles : « Quand j'ai accepté la fonction de président de la Commission, j'ai promis d'ouvrir une ère de changement. » De fait, la structure organisationnelle de l'institution européenne n'avait pas connu de changements majeurs depuis 40 ans. Une réforme semblait donc incontournable pour lui permettre de s'affirmer comme administration de rang mondial.

Un rapide remaniement des services a été opéré d'emblée, en attendant une transformation plus profonde. Les premières mesures s'attachent à simplifier la bureaucratie et visent à rendre la nouvelle Commission plus

efficace. Changement symbolique non des moindres : la numérotation des services a été supprimée et remplacée par des dénominations brèves et compréhensibles. Le nombre des services a été diminué et ils ont été regroupés d'une manière qui se veut plus logique, de façon à réduire les chevauchements de compétences. Par exemple, un nouveau service consacré aux entreprises concerne à la fois l'industrie, les PME et l'innovation. Un service global est consacré à l'éducation et la culture. De même, la santé et la protection des consommateurs se retrouvent associées. Enfin, les relations extérieures ont été réparties par thème (commerce, développement...).

Un projet de réforme détaillé est attendu pour le début de cette année. Parmi les orientations proposées par Romano Prodi, « une agence européenne des produits alimen-

taires et des médicaments qui soit indépendante, pour contribuer à regagner la confiance des consommateurs ».



Poul Nielson



Philippe Busquin

## Parmi les vingt commissaires

Poul Nielson (Danemark) est chargé du développement et de l'aide humanitaire. Philippe Busquin (France), le commissaire chargé de la recherche, a précisé lors de sa prise de fonction : « Tout en restant attentif aux évolutions survenant dans la société en général et dans le monde scientifique en particulier, je veillerai à écarter toute pression éventuelle provenant des gouvernements des États membres, des partis politiques et des différents groupes d'intérêt. »

### Une lecture rapide et facile

**B**ravo et merci pour ce premier numéro de Sciences au Sud à toute l'équipe qui l'a confectionné. Il est de belle facture : d'un bon format, aéré, il autorise une lecture rapide et facile d'un nombre varié d'articles. On ne devrait pas, pour ma part, attendre « d'avoir tout le temps de le lire », de quoi rassurer M. Philippe Lazar. J'en serai, pour ma part, un fidèle lecteur et, le cas échéant, je ferai entendre l'écho du centre de Petit Bassam.

Boizo Ori

### Présentation type Internet très originale

**J'**ai lu très attentivement le premier numéro de Sciences au Sud. Je l'ai fait lire autour de moi. Tout le monde est unanime. C'est non seulement un journal d'information mais aussi un journal de communication. Je trouve la présentation type Internet très originale et interactive. La thématique transversale me semble être une bonne solution pour aborder tous les sujets de l'IRD. Les recherches scientifiques sont présentées de façon accessible pour tous.

Stéphanie Dillière

### Qui en tirera profit ?

**L'**annonce d'un forum sur « éthique et déontologie » est des plus intéressantes. Reste à savoir qui l'organise ? La rédaction ? M. X. ? Pour quel objectif ? Quel en sera le produit ? Qui en tirera profit, écrit ou autre ?

Alain Marliac, Bondy

### Un petit cocorico !

**E**nfin un journal clair et utilisable pédagogiquement... en français et en anglais ! Et dans nos établissements français de l'étranger, pouvoir, de façon tangible, valoriser la recherche française auprès de notre public multinational, mérite un petit cocorico ! Sans compter que votre journal suscitera des vocations. Félicitations, continuez dans ce sens.

Jean-Marie Pinguet, proviseur du lycée français à Jakarta



<http://www.ird.fr>  
Email : Sciences.au.Sud@paris.ird.fr

Il fallait

lire...

### Un « n » qui fait toute la différence

**D**ans l'entretien avec Gérard Rocquelin publié dans Sciences au Sud n° 2 (p. 9), il fallait lire « Au Congo (...), le lait maternel est très riche en acides linoléiques (et non linoléique) et ceronique. Ce n'est pas le cas au Burkina Faso. » Le lait des femmes congolaises se distingue des autres par sa richesse en un acide gras essentiel, l'acide linoléique. Au Burkina Faso, au contraire, le lait maternel est pauvre en acide linoléique, mais riche en acide linoléique. Le « n » fait donc toute la différence. Toutes nos excuses aux chercheurs concernés.

### Un autre « n » farceur

**L**a photo illustrant l'article sur les Cifre, page 11 de Sciences au Sud n° 2, représente bien sûr des « panicules de riz ».

### Émeraude fantaisiste

**L**a cavité qui sert d'écran aux émeraudes (p. 5, Sciences au Sud n° 2) est de calcite et non de calcique.

### La science se formule dans les langues de la diversité culturelle mondiale



(suite de la page 1)

**À l'heure de la mondialisation, non seulement de l'économie mais aussi de la science, l'expression même de « francophonie universitaire » n'est-elle pas quelque peu provocante ?**

L'université s'est toujours définie comme dépassant son environnement local : elle porte en elle une notion d'universalité. De ce fait, l'idée de se rattacher spécifiquement à la francophonie peut paraître paradoxale. Mais ce mot est pour moi associé à la notion de diversité culturelle. La science doit se formuler dans les langues de la diversité culturelle mondiale, dont la francophonie représente un des fleurons. La science pense « en langue » et penser en langue française, c'est aussi penser qu'il faut plusieurs langues dans le monde.

**Quels sont les objectifs de l'AUF en termes de recherche ?**

Pas d'université digne de ce nom sans alliance avec la recherche ! La formation universitaire est intimement liée au progrès des savoirs et aussi à la découverte de nouveaux champs pour le savoir. Et si la recherche est première dans l'institution universitaire, elle doit permettre que les programmes de l'agence associent les jeunes chercheurs à des équipes internationalement reconnues, les épaulant ainsi dans leur effort vers le plus haut niveau.

**Et en termes d'enseignement supérieur ?**

Nous ne ferons rien de sérieux sans les universités ; elles sont le support fondamental des actions de l'agence, dont les programmes doivent entraîner leur adhésion et leur intense participation. Les universitaires ont également vocation à offrir à l'agence leur concours dans le domaine de l'enseignement supérieur à distance et dans celui de la confection de documents écrits qui soient de véritables outils universitaires.

**Comment concilier les exigences des États, bailleurs de fonds de l'agence, et la légitime revendication d'autonomie des universités ?**

Les exigences des États – leur nombre devrait augmenter ! – qui contribuent au financement des actions de l'agence, sont légitimes si elles débouchent sur des programmes d'enseignement supérieur ou de recherche se situant dans le droit fil des besoins propres et des compétences des institutions qui les réalisent. Dès lors, l'existence d'une représentation des États au sein d'instances de décision de l'AUF et le respect de l'autonomie des universités en termes de choix de programmes me semblent parfaitement compatibles, et c'est le rôle d'intermédiation de l'AUF qui lui confèrera son nouvel élan.

**Quand pensez-vous possible de faire fonctionner l'agence selon les nouvelles lignes directrices que vous venez d'esquisser ?**

Les réformes structurelles, la réécriture des budgets et des programmes et la consultation interne des personnels – qui très légitimement demandent à être entendus – occuperont la quasi-totalité de l'année universitaire en cours. La suivante devrait être celle de la présentation du nouvel organisme opérationnel de l'AUF et de ses nouveaux programmes. C'est un vœu très vif si ce n'est un pronostic.

**Un organisme comme l'IRD peut-il concourir au succès de votre entreprise ?**

L'IRD est à mes yeux un partenaire essentiel. Ses finalités sont liées à l'enseignement supérieur et à la recherche au Sud, en même temps qu'elles rapprochent cette institution des mondes de l'économie et de la culture. Aussi suis-je persuadée que, tant par la participation de ses chercheurs que par ses composantes institutionnelles, l'IRD peut épauler le travail de rénovation de l'AUF. Je compte beaucoup sur une relation que je souhaite permanente.

L'Agence universitaire de la francophonie

## Un espace scientifique de langue française

L'Agence universitaire de la francophonie (AUF) reste encore souvent connue sous son ancienne dénomination d'Aupelf-Uref.

L'Aupelf (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) a été créée à Montréal en 1961, à la suite d'un congrès de 150 recteurs francophones. Elle a été complétée, en 1987, par la création de l'Uref (Université des réseaux d'expression française).

L'AUF a pour mandat de « contribuer à la construction francophone, en consolidant un espace scientifique de langue française, animé par ses principaux acteurs, les établissements, les enseignants, les chercheurs et les étudiants ». Les programmes qu'elle a mis en œuvre depuis 1987 s'appliquent à de nombreux domaines d'intervention : recherche, enseignement et formation, information scientifique, coopération universitaire, formation à distance... Son statut d'« opérateur spécialisé pour l'enseignement supérieur et la recherche » est inscrit dans la charte adoptée par le sommet de Hanoï en 1997.



<http://www.aupelf-uref.org>

L'IRD fait partie des 384 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, membres de l'AUF et répartis sur tous les continents. Son président siège au conseil d'administration de l'agence.

Tribune internationale

## Au Mexique, les sciences sociales aux prises avec la mondialisation

Au Mexique, le Centre de recherches et d'études en anthropologie sociale (Ciesas) dispense une formation supérieure à 150 étudiants triés sur le volet, et ses 130 chercheurs, répartis entre Mexico et quatre unités déconcentrées, étudient des domaines aussi variés que l'anthropologie médicale, la linguistique indienne, la sociologie de l'écologie et de l'environnement...



Questions à Rafael Loyola Diaz, directeur général du Ciesas.

**Monsieur le Directeur général, vous placez la recherche mexicaine en sciences sociales dans une dimension internationale. De quelle manière ?**

Pour prendre un exemple, une part conséquente des recherches poursuivies par le Ciesas portent sur les questions indiennes et, plus généralement, sur les relations ethniques. Or, de ce point de vue, des changements profonds interviennent dans de nombreuses régions du monde. Et l'on commence à s'apercevoir que certaines caractéristiques se rejoignent. Les questions indiennes, par exemple, se posent dans des termes très semblables au Mexique, au Guatemala ou au Paraguay. Mais elles présentent aussi des similitudes avec les problèmes identitaires rencontrés en Europe centrale. Elles ressemblent également, par certains côtés, aux difficultés que vivent les minorités aux États-Unis, en Allemagne, voire en France.

Au mois de novembre 2000, nous envisageons la tenue d'un colloque international sur l'identité indienne dans un contexte à la fois d'évolution démocratique, de transition vers une économie ouverte et de mondialisation. Nous espérons ainsi réunir des observations sur ce que deviennent les identités minoritaires au moment où se produisent ces processus dans différents pays : en ex-Yougoslavie, en Russie, en Europe centrale...

**Le Ciesas entretient des relations soutenues avec l'IRD. Qu'attendez-vous d'un tel partenariat ?**

Jusqu'ici, au Mexique, nous avons quelque peu tendance à penser que nos problèmes étaient uniques. Cela nous amenait à envisager nos problématiques de façon très limitée. Quand on commence à voir ce qu'il se passe ailleurs, le regard change. On constate que les problèmes sont, d'une certaine façon, pareils et que de meilleures solutions peuvent être trouvées dans notre propre pays. C'est pourquoi il est important pour le Ciesas de développer des rapports intellectuels avec des groupes de chercheurs d'autres pays.

Je souhaite stimuler la recherche sur de nouveaux problèmes sociaux qui ne sont pas encore pris en compte. L'accord commercial conclu avec les États-Unis et le Canada nous incite à renforcer les liens avec ces pays. Or, les sciences sociales aux États-Unis ont un caractère plutôt quantitatif. Nous devons donc chercher auprès d'autres partenaires une réflexion plus qualitative et nous la trouvons tout particulièrement en France.

C'est ainsi que, l'année dernière, nous avons organisé un colloque avec l'IRD, dans le but d'analyser les changements intervenus dans la propriété foncière au Mexique et dans d'autres pays. Nous avons échangé des informations sur l'Afrique et certaines régions d'Amérique latine. Il est apparu que les processus de modernisation impliquent des transformations dans la propriété de la terre. Cela pose quantité de problèmes sociaux auxquels nous devons réfléchir. Voilà un exemple d'études comparatives que nous pouvons mener conjointement avec des institutions comme l'IRD.